

Une gestion des quantités de la production laitière nationale

La situation sur le marché laitier est grave. Nous vivons une nouvelle phase de surproduction, avec des conséquences directes sur le prix du lait d'industrie qui avoisine les 50 centimes ces prochains mois. Une fois de plus, quelques pourcents de volume excédentaire suffisent à faire chuter les prix de manière brutale, alors que le problème n'est pas structurel mais conjoncturel. Le Jura compte aujourd'hui 350 exploitations laitières, contre 595 en 2007 lors de l'arrêt des contingentements. Malgré cette diminution structurelle, la production totale est restée stable au-dessus des 90 millions de kilos. Les gains de productivité et l'efficacité de nos exploitations ont permis de pallier une baisse.

Aujourd'hui, il est urgent de proposer un système qui maintienne le principal pilier de l'agriculture jurassienne à flot. À l'échelle individuelle, produire davantage est rationnel : il faut assurer un revenu, amortir des investissements, valoriser des fourrages de qualité. Mais à l'échelle collective, ce comportement parfaitement compréhensible peut devenir destructeur en période de surproduction. Le marché ne s'autorégule pas. Il amplifie les crises. AgriJura est convaincu que sans changement majeur, nous sommes condamnés à revivre le même scénario tous les cinq à dix ans : quelques années pour gagner quelques centimes, puis quelques mois pour les perdre. Ce n'est pas une fatalité. Mais sans instrument adapté, cela continuera.

À court terme, nous ne pouvons guère faire plus que relayer les appels à réduire les volumes. Mais à moyen terme, nous devons agir. C'est pourquoi AgriJura propose la mise en place d'un **instrument de gestion des quantités flexible**, au niveau de l'exploitation et pour l'ensemble du territoire. Il ne s'agit pas d'un retour aux contingents d'autrefois mais d'un mécanisme moderne, activable dès les premiers signes de déséquilibre. L'objectif est simple : intervenir tôt pour éviter de tomber trop bas. Si un tel mécanisme avait été activé à l'été 2025, AgriJura est persuadé que le marché ne serait pas tombé si bas.

La stabilisation du marché ne peut cependant pas reposer uniquement sur les producteurs. **Les importations** via le trafic de perfectionnement doivent être cohérentes avec les efforts demandés ici. **Le maintien de capacités de transformation en Suisse** est également stratégique. Enfin, la défense du lait suisse doit aussi se décider dans les **assortiments des distributeurs**.

Au-delà de la régulation des volumes, un deuxième enjeu majeur se profile : l'avenir d'une production laitière décentralisée. La concentration croissante dans certaines zones du pays va à l'encontre de la stratégie alimentaire fédérale et de la mission constitutionnelle de l'agriculture. La production laitière dans nos régions périphériques est essentielle à l'occupation du territoire, à la vitalité rurale. Elle est surtout la meilleure valorisation de nos herbages.

Par cette résolution, AgriJura s'engage à défendre activement, auprès de Mooh, de PSL, en collaboration avec les instances politiques, la mise en place d'un instrument de gestion flexible des quantités et à porter le débat au niveau fédéral. La solidarité nationale devra ici être invoquée. La branche dans son ensemble doit y souscrire. Par ce texte, nous engageons l'Interprofession du lait à prendre ses responsabilités. Il ne s'agit pas de freiner notre production, mais de la pérenniser en garantissant une stabilité de planification du producteur au consommateur. Nous devons éviter de répéter les mêmes erreurs. Sortir durablement des crises à répétition est un choix collectif.

Résolution d'assemblée, Lajoux le 6 mars 2026, AgriJura